

Groupe de travail de la société civile sur la BAD

Bulletin d'information | Février 2026



À propos du groupe de travail sur la BAD

Le Groupe de travail des OSC sur la Banque africaine de développement (BAD) rassemble plus de 70 organisations de la société civile (OSC) d'Afrique et d'ailleurs. Ensemble, nous œuvrons pour renforcer la redevabilité et promouvoir des investissements responsables dans le financement international du développement, tout en défendant les intérêts des communautés affectées par les projets de développement.

Nous sommes unis par une conviction commune : les projets de développement doivent être équitables, inclusifs, transparents et véritablement profiter aux communautés locales.

Nous suivons de près les projets et les politiques de la BAD, car derrière les grandes infrastructures et les projets de plusieurs millions de dollars se cachent des vies humaines, des droits, des terres et des écosystèmes. Nous posons des questions, nous tirons la sonnette d'alarme lorsque cela s'avère nécessaire et nous proposons des solutions alternatives.

Notre objectif est de garantir que la voix des citoyens soit entendue, que les projets soient conçus avec les communautés et non pas seulement pour elles, et que la responsabilité ne soit pas un simple mot à la mode. Elle doit devenir une pratique courante.

Grâce à cette lettre d'information, nous vous tiendrons informés des dernières évolutions, des événements majeurs, des études de cas et des témoignages des communautés touchées par les projets financés par la BAD.

Dans ce numéro :

- [Notre lettre au nouveau président de la BAD](#)
- [Principaux enseignements du Forum des OSC de la BAD 2025 et des réunions annuelles](#)
- [Des villageois du Lesotho contestent un projet d'approvisionnement en eau financé par la BAD](#)
- [Les conséquences environnementales et sociales persistent suite à l'arrêt d'un projet routier financé par la BAD au Libéria.](#)
- [Journée de la communauté africaine](#)
- [Calendrier et ressources](#)

Nous vous invitons à rester engagés, à partager cette publication avec vos réseaux et à participer activement à nos initiatives.



Inscrivez-vous à la newsletter



Le 30 octobre 2025, plus de 50 représentants des communautés affectées par des projets de la BAD et des organisations de la société civile se sont réunis en ligne pour la « Journée de la communauté africaine », une initiative du groupe de travail des OSC de la BAD visant à dialoguer directement avec la Ban et à créer une plateforme pour partager des témoignages, des expériences et des revendications clés afin de promouvoir un développement centré sur les personnes, fondé sur les droits et respectueux de l'environnement.

Le groupe de travail des OSC de la BAD a salué la participation de plusieurs représentants de la BAD et les efforts déployés par la Banque pour renforcer son engagement auprès de la société civile.

Toutefois, les témoignages et les expériences partagés lors de la Journée de la communauté africaine révèlent des lacunes persistantes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets de la BAD. Ces lacunes continuent d'affecter négativement la vie, les moyens de subsistance et la dignité des populations africaines – en particulier les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés – et nous rappellent que le développement ne peut être qualifié de durable que s'il est juste, participatif et centré sur les droits et le bien-être des personnes. Des représentants des communautés touchées par les projets et des OSC ont partagé leurs expériences, leurs difficultés et leurs recommandations concernant les projets suivants financés par la BAD :

- Centrale hydroélectrique de Malicounda – Sénégal
- Projet d'approvisionnement en eau des Hautes Terres du Lesotho - Lesotho
- Projet hydroélectrique de Nachtigal, Cameroun
- Projet de route du corridor côtier d'Afrique de l'Est – Kenya
- Projet d'énergie géothermique de Menengai - Kenya
- Barrage hydroélectrique de Karuma - Ouganda

(*Dans ce cas précis, la BAD ne finance pas directement le barrage, mais un projet routier associé.)

[Lisez les histoires et regardez les vidéos](#)



Notre lettre au nouveau président de la BAD

En septembre, le Groupe de travail des OSC de la Banque africaine de développement (BAD) a publié une lettre commune pour souhaiter la bienvenue à Sidi Ould Tah, le nouveau président de la BAD. Tout en le félicitant pour sa nomination, les OSC soulignent la nécessité d'une plus grande transparence, d'une meilleure responsabilisation et d'une plus grande inclusion de la société civile dans les opérations de la BAD. Elles insistent sur la nécessité d'un engagement plus étroit avec les communautés affectées par les projets de développement, d'une protection accrue des défenseurs des droits humains et d'un renforcement des garanties environnementales et sociales.



Nos principales attentes :

- *L'institutionnalisation d'un dialogue régulier, transparent et structuré entre la BAD et les OSC, y compris celles des communautés locales touchées ;*
- *Une meilleure prise en compte des contributions des OSC dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets ;*
- *Des processus de consultation inclusifs et accessibles sur les politiques sectorielles, les stratégies de pays et les réformes internes ;*
- *Renforcement du soutien à la participation des OSC aux initiatives régionales et continentales menées par la Banque (énergie, climat, genre, numérisation, infrastructures, etc.) ;*
- *Protection efficace contre les représailles pour les communautés et les acteurs de la société civile qui dénoncent les impacts liés au projet.*
- *Prioriser les ressources et les capacités du personnel pour une mise en œuvre efficace des normes et exigences environnementales et sociales de la BAD.*
- *Maintenir et renforcer des mécanismes de responsabilisation solides et indépendants qui offrent réparation aux communautés lésées par les projets de développement.*



Principaux enseignements du Forum des OSC de la BAD 2025 et des réunions annuelles : Ce que la société civile espère voir davantage à l'avenir

En mai 2025, la Banque africaine de développement (BAD) a tenu son Forum de la société civile et ses Assemblées annuelles à Abidjan. Malgré l'importance des opportunités de dialogue qu'ils offraient, les organisations de la société civile (OSC) ont une fois de plus fait face à une participation significative limitée.

La BAD a continué d'organiser le Forum des OSC séparément des Assemblées annuelles, obligeant les OSC à choisir entre les deux événements et limitant leur participation, notamment dans un contexte de réduction des financements qui leur sont alloués. Des inquiétudes ont été soulevées quant aux critères d'invitation en présentiel, aux communications tardives et aux difficultés liées au format hybride d'une journée.

La Banque a lancé son Plan d'action pour l'engagement des OSC (2024-2028), mais les OSC ont souligné la nécessité de ressources suffisantes, d'un suivi partagé et d'une évaluation indépendante. Une réunion publique avec la direction de la BAD a permis aux OSC de poser des questions, mais le temps limité n'a pas permis un échange approfondi. La direction de la BAD a salué les OSC, mais les échanges sont restés largement à sens unique.

Certaines OSC, y compris des membres du groupe de travail, ont été exclues de réunions clés en raison de critères de sélection imprécis. Le manque d'interprètes lors des séances à forte présence de francophones a également limité la participation.

Nos principales revendications

- ***Intégrer le Forum des OSC aux réunions annuelles, comme le font les institutions homologues.***
- ***Co-planification du Forum avec les OSC, y compris des appels à propositions pour des sessions animées par les OSC et une inclusion plus large au-delà des organisations financées par la Banque.***
- ***Une réunion publique interactive avec le président de la BAD où les OSC pourront poser des questions et formuler des recommandations.***
- ***Organiser des tables rondes ouvertes avec les directeurs exécutifs de la BAD, sur le modèle de la Banque mondiale, afin de renforcer la responsabilisation et le dialogue.***

En revanche, les sessions organisées par les OSC – notamment sur le climat, l'énergie et la Mission 300 – ont permis un dialogue plus constructif. Les OSC ont souligné les risques liés à l'exclusion de la société civile de la Mission 300 et ont proposé un cadre d'engagement articulé autour de quatre piliers :

- Gouvernance et représentation – établir un conseil consultatif de la société civile de Mission 300 aux niveaux régional et national ;
- Co-mise en œuvre programmatique - partenariat avec les OSC pour la mise en œuvre de garanties sociales et environnementales, notamment en ce qui concerne les droits fonciers, la réinstallation et les impacts sur le genre ;
- Suivi, évaluation et apprentissage – mandat d'audits citoyens indépendants menés par des OSC sur les projets de la mission 300 ;
- Plaidoyer, renforcement des capacités et influence politique : financer et institutionnaliser le renforcement des capacités des OSC en matière de participation aux politiques énergétiques, de mise en œuvre de projets et d'alphabétisation technique





« Notre terre, nos vies » : des villageois du Lesotho contestent un projet d'approvisionnement en eau financé par la BAD

En septembre, environ 1 600 membres des communautés touchées par le projet d'adduction d'eau des hauts plateaux du Lesotho – avec le soutien du Seinoli Legal Centre et d'Accountability Counsel (AC) – ont déposé une plainte auprès du mécanisme de recours indépendant de la Banque africaine de développement. Ce projet a ravagé les champs, pollué les sources d'eau et endommagé des habitations. Les villageois exigent la transparence concernant les déplacements forcés prévus et une indemnisation.

Ce projet, financé par d'importantes banques de développement internationales (dont la BAD), constitue la deuxième phase d'expansion du Projet hydraulique des hauts plateaux du Lesotho (LHWP). Créé par traité en 1986, le LHWP est le plus grand système binational de transfert d'eau d'Afrique et achemine déjà 780 millions de mètres cubes d'eau par an du Lesotho vers l'Afrique du Sud. Les investisseurs affirment que le projet profitera à la population du Lesotho grâce à l'énergie hydroélectrique renouvelable et à la croissance du secteur privé.

Pourtant, ce sont les villageois locaux qui ont subi les conséquences humaines de ce projet : déplacés sans compensation adéquate, ils ont vu leurs moyens de subsistance disparaître et leur environnement naturel se transformer. Comme l'écrit Accountability Counsel : « Ces préjudices auraient facilement pu être évités. Et les préjudices anticipés liés à la poursuite des travaux peuvent être prévenus dès maintenant, si les autorités responsables du projet consultent les communautés locales afin de repenser le projet de manière à respecter leurs droits. »

« Nos sources et nos puits sont désormais remplis de poussière et de débris, et nous n'avons aucune autre source fiable d'eau potable. Il ne s'agit pas simplement d'un désagrément, mais de l'empoisonnement de notre unique source de vie. »

(Habitant du village, anonyme pour des raisons de sécurité)

En savoir plus

- [Des villageois du Lesotho se plaignent des dégâts causés par un projet d'adduction d'eau soutenu par la Banque africaine de développement \(The Guardian\)](#)
- [Une décennie d'autonomisation des communautés touchées par les projets de développement des infrastructures au Lesotho \(Centre juridique Seinoli\)](#)
- [Des communautés du Lesotho portent plainte auprès de la Banque africaine de développement pour dénoncer un projet d'adaptation au changement climatique injuste \(Accountability Counsel\)](#)

Les conséquences environnementales et sociales persistent suite à l'arrêt d'un projet routier financé par la BAD au Libéria.

En 2023, le Comité libérien des OSC pour la paix et le développement (COPDA) a suivi la route de l'Union du fleuve Mano (phase II), longue de 47,1 km et reliant Sanniquellie à Loguatu, afin d'évaluer les impacts sociaux et environnementaux du projet sur les communautés et l'environnement. Bien que ce projet, cofinancé par la BAD, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Union européenne, soit censé favoriser le développement économique en tant qu'axe transfrontalier majeur, sa construction a eu des conséquences néfastes sur l'environnement et les populations riveraines.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- risque élevé de cas d'exploitation sexuelle, d'abus et de harcèlement/violence fondée sur le genre (SEAH/GBV) en raison de l'afflux de main-d'œuvre ;
- absence de plan d'action pour la prévention des violences sexuelles et sexistes ;
- Le mécanisme de règlement des griefs n'était pas fonctionnel et les communautés n'étaient pas au courant des voies d'orientation communautaires ;
- aucune compensation pour certaines familles déplacées et pour la destruction des récoltes ;
- dommages aux ressources écologiques, aux terres, à l'eau et aux habitations (dus aux vibrations et aux explosions).

Début 2024, le COPDA a présenté ses conclusions à la BAD lors d'une réunion en ligne. En mars 2024, la BAD a mené une mission de vérification sur le terrain qui a confirmé la plupart des conclusions, à l'exception des violences sexuelles, sexuelles et sexistes. Le rapport de terrain de la BAD a détaillé les impacts sociaux et environnementaux spécifiques, tels que la dégradation des sources d'eau potable, l'absence de système de traitement des plaintes et d'équipe de liaison communautaire, ainsi que les risques sanitaires et les blessures d'enfants dus au dynamitage de roches. La BAD a formulé des recommandations pour un plan d'action à court terme visant à remédier à ces impacts. La Banque européenne d'investissement (BEI) a pris connaissance des conclusions de COPDA et, par conséquent, a suspendu son financement fin 2024 et a lancé une évaluation indépendante du projet routier, axée sur les violences sexistes et sexuelles. Le rapport de cette évaluation n'a pas encore été communiqué à COPDA.

Les chefs de la communauté se sont plaints de la pollution de leur eau par l'entreprise contractante, China Railway Seventh Group (CRSG), chargée des travaux routiers, pollution qui a des répercussions sur leur santé. Cette plainte a entraîné une enquête de l'Agence de protection de l'environnement du Libéria (EPA), qui a publié un rapport faisant état de risques environnementaux majeurs, tels que la destruction des sources d'eau potable et la dégradation des sols. Cependant, selon les chefs de la communauté, depuis la publication du rapport de l'EPA, aucune mesure n'a été prise pour remédier à la situation.

Suite à la suspension du financement de la BEI, la COPDA a subi des représailles de la part du ministère des Travaux publics. Le chargé de projet de la COPDA a été la cible d'attaques verbales répétées de la part de fonctionnaires de l'Unité de mise en œuvre du projet (UMP) du ministère après la publication de notre rapport. Le directeur de la COPDA a été pris à partie par le coordinateur de l'UMP du ministère, qui a mis en doute les motivations de la COPDA lorsqu'il a appelé pour obtenir des informations sur les recommandations du rapport de terrain de la BAD. Actuellement, l'UMP considère la COPDA comme responsable de la suspension du financement de la BEI, ce qui a engendré un mécontentement général.

La BAD doit collaborer avec le ministère libérien des Travaux publics et devrait œuvrer pour :

- Identifier toutes les communautés situées le long du corridor routier confrontées à des problèmes de destruction de leurs sources d'eau et entreprendre la construction de pompes manuelles pour l'approvisionnement en eau potable ;
- Traiter toutes les demandes de paiement en suspens des résidents touchés par le projet routier pour les bâtiments et les fermes endommagés ;
- Mettre en place un GRM pleinement fonctionnel, indépendant, adapté aux enfants et facilement accessible, et nommer des agents de liaison communautaire au niveau communautaire ;
- En collaboration avec les ministères concernés, finaliser les plans d'engagement des parties prenantes, de prévention et d'action contre les violences sexuelles et sexistes et mettre en œuvre correctement ces deux plans en coopération avec les communautés touchées.

COMPRENDRE LA BAD EN 100 MOTS

En 2024, la BAD a approuvé son Plan d'action pour l'engagement de la société civile 2024-2028, qui vise à renforcer les partenariats avec les OSC. Ce plan repose sur trois piliers :

1. Garantir un environnement favorable à l'engagement de la société civile (ESC)
2. Intégrer l'éducation au développement durable dans les politiques et les opérations de la BAD
3. Générer des connaissances et améliorer le dialogue politique et le plaidoyer.

Ce plan constitue une étape clé. Le groupe de travail des OSC de la BAD en suit la mise en œuvre et appelle à :

- davantage de ressources humaines et financières pour sa mise en œuvre ;
- des processus plus participatifs et inclusifs, tels que l'intégration du Forum des OSC aux réunions annuelles ;
- davantage d'opportunités de dialogue direct.

Plan d'action pour l'engagement de la société civile 2024-2028

Ressources utiles et liste de lecture

- [Boîte à outils des OSC sur la BAD \(par le groupe de travail des OSC de la BAD\)](#)
- [Boîte à outils anti-représailles \(par le IRM de la BAD\)](#)
- [Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre d'un accès équitable à l'énergie renouvelable grâce à l'initiative Light-Up and Power Africa \(LUPA\) de la BAD et à la Mission 300 \(menée par Christian Aid, Recourse et AFRODAD\)](#)
- [À qui la transition est-elle destinée, au juste ? \(L'Afrique est un pays - novembre 2025\)](#)

Et ensuite ?

FÉVRIER

9-11 février : Forum sur les mines alternatives
(Le Cap, Afrique du Sud)

MARS

3-5 mars : Africa Energy Indaba
(Le Cap, Afrique du Sud)

PEUT

25-29 mai : Réunions annuelles de la BAD
(Brazzaville, République du Congo)



[Abonnez-vous à la newsletter et restez en contact !](#)

